




Mise à jour d'une demande de logement social

Comment mettre à jour ou enrichir une demande de logement social ?

Pour faciliter le travail des réservataires et des organismes d'habitations à loyer modéré et afin d'avoir la meilleure connaissance des possibilités réelles d'accès au logement (typologie, niveau de loyer, plafonds de ressources), le guichet invite le demandeur à mettre à jour les données de sa demande et à produire ou actualiser ses pièces justificatives.

Ces pièces sont utiles dans le cadre du repérage du plafond (identité et régularité de séjour, revenu fiscal de référence), de l'éligibilité à un ou plusieurs contingents (situation professionnelle, locative) ou du caractère prioritaire (justificatifs d'un motif sensible : handicap, majeur vulnérable, violences intrafamiliales...)

En savoir plus :

- > La demande de logement Action Logement
<https://relationclient.actionlogement.fr/demande-logement/> 
- > La bourse d'échange de logements sociaux (uniquement Paris jusqu'à courant 2019)
<https://www.echangerhabiter.fr/> 
- > La bourse d'échange de logements de Immobilière 3F
<https://www.groupe3f.fr/je-suis-locataire/changer-de-logement/echanger-mon-logement> 

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**